

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SARL FULL FULL — Ultra Reef Moorea

Excursions maritimes privées — Moorea, Polynésie française

PRÉAMBULE — IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les réservations auprès de la SARL FULL FULL, opérant sous la marque **Ultra Reef Moorea**.

Raison sociale	SARL FULL FULL — Ultra Reef Moorea
Siège social	PK 3,150 côté mer — 98729 Teavaro, Moorea, Polynésie française
RCS	RCS Papeete n° TPI 23 480 B — n° TAHITI F65082
Contact	info@ultrareef.pf — +689 87 24 24 19 — www.ultrareef.pf
Gérante	Madame Marie-Ange GUIDO

Toute réservation implique l'acceptation des présentes CGV applicables à la date de réservation.

ARTICLE 1 — PRESTATIONS PROPOSÉES

Ultra Reef Moorea propose des excursions maritimes privées comprenant notamment :

- Observation et nage avec les baleines à bosse (saison juillet–novembre) ;
- Snorkeling et plongée sous-marine ;
- Sunset Cruise ;
- Full Day et Half Day privés toutes activités lagon ;
- Baptêmes de plongée et cours de freediving.

Toutes les prestations sont privatives. Tarifs sur www.ultrareef.pf.

ARTICLE 2 — RÉSERVATION ET CONFIRMATION

La réservation n'est définitive qu'après confirmation écrite par Ultra Reef Moorea, paiement de l'acompte et retour du formulaire santé et équipement complété.

ARTICLE 3 — TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Tarifs en XPF TTC. **Acompte de 30%** exigible à la réservation, **solde dû 7 jours avant la sortie**. Paiement par virement bancaire, carte bancaire ou espèces.

ARTICLE 4 — CONDITIONS D'ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation doit être notifiée par écrit :

Délai d'annulation	Remboursement
Plus de 30 jours avant	Intégral
Entre 15 et 30 jours avant	50% de l'acompte
Moins de 15 jours avant	Aucun — acompte conservé
Non-présentation (no show)	Aucun — intégralité due

ARTICLE 5 — ANNULATION PAR ULTRA REEF MOOREA — CONDITIONS MÉTÉO

En cas de conditions météorologiques dangereuses ou de défaillance mécanique, Ultra Reef Moorea peut annuler ou reporter la sortie. Le client se verra proposer un report ou un **remboursement intégral**.

ARTICLE 6 — ANNULATION POUR LITIGE ADMINISTRATIF — NON-REMBOURSABILITÉ

■ CLAUSE IMPORTANTE — NON-REMBOURSABILITÉ EN CAS DE LITIGE ADMINISTRATIF

En cas d'annulation, suspension ou modification des prestations résultant d'une décision administrative, d'un **refus ou suspension d'agrément, ou de toute procédure initiée par une autorité publique** (DIREN, Affaires Maritimes, etc.), les réservations pourront être annulées **sans obligation de remboursement**.

Ces situations constituent un cas de **force majeure** (article 1218 Code Civil). Le client reconnaît que ces événements ne peuvent être imputés à Ultra Reef Moorea et **ne donnent lieu à aucune indemnité ni remboursement**. Ultra Reef Moorea s'engage à informer le client dans les meilleurs délais et à proposer, si possible, un report.

ARTICLE 7 — SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour toute sortie en mer, le client doit :

- Être capable de nager 200 m en océan ouvert sans assistance ;
- Compléter le formulaire santé et équipement avant la sortie ;
- Informer le guide de tout antécédent médical ou condition physique ;
- Respecter les consignes de sécurité et instructions du guide.

Ultra Reef Moorea se réserve le droit de refuser la participation de tout client dont les aptitudes seraient insuffisantes, **sans remboursement**.

ARTICLE 8 — RÉGLEMENTATION PARAOA — OBSERVATION DES CÉTACÉS

L'observation et la nage avec les cétacés sont réglementées (PARAOA). **Aucune garantie de rencontre n'est donnée**. L'absence de rencontre ne constitue pas un motif de remboursement.

ARTICLE 9 — RESPONSABILITÉ

Ultra Reef Moorea souscrit les assurances obligatoires. La société ne saurait être tenue responsable des accidents résultant du non-respect des consignes, d'un état de santé dissimulé, ou d'une imprudence du client.

ARTICLE 10 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE — VIDÉOS ET PHOTOS

Les vidéos et photos sont remises pour usage personnel. Le client autorise Ultra Reef Moorea à les utiliser à des fins de communication, sauf opposition écrite avant la sortie.

ARTICLE 11 — PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont utilisées exclusivement pour la gestion de la prestation. Droit d'accès, rectification et suppression : info@ultrareef.pf.

ARTICLE 12 — DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises à la législation polynésienne. En cas de litige non résolu à l'amiable, les **tribunaux de Papeete** seront seuls compétents.